



## un bon millésime

Cette année écoulée aura été riche en événements, elle nous aura permis de faire avancer nos revendications de manière significative ce qui en ces temps de changements politiques et de rigueur budgétaire n'est pas peu de chose. Merci encore à tous pour votre engagement et votre mobilisation.

Mais la rédaction de la charte de pilotage des EPLE ne sera rien sans notre action quotidienne pour la faire vivre ; en effet, la tentation sera grande pour notre institution de la considérer comme lettre morte et d'y souscrire en apparence pour mieux s'en affranchir. On nous annonce la suppression de 10 000 puis de 17000 postes dans l'Education Nationale et beaucoup le seront dans les Inspections académiques et les rectorats , ce



SECRETAIRE DEPARTEMENTALE

**Caroline PREAU**  
PROVISEUR ADJOINT

LYCEE PROFESSIONNEL AMBROISE CROIZAT  
92 av Marcel Paul  
40220 TARNOS  
TEL 05 59 64 71 34

qui induira nécessairement, et nous avons déjà commencé à le voir, un transfert de charges vers les EPLE. Seules notre opiniâtreté et notre capacité à dire non pourront faire vivre la charte de pilotage..

Que dire de la carte scolaire ? Qu'elle était raide au point de devoir l'assouplir ? N'ayons pas peur des réalités ; elle était déjà très flexible . Si nous ne pouvons que regretter la précipitation dans laquelle des décisions ont été prises, et si nous ne sommes pas dupes des effets d'annonce, sachons cependant saisir la balle au bond et faire des contre-propositions de nature à recréer une certaine mixité sociale au sein de nos établissements. En tout état de cause, il nous faudra faire un bilan des effets produits par cet « assouplissement ».

Autre chantier en route pour la rentrée : le contrat d'objectifs.

Comme le SNPDEN l'a dit et répété , un contrat engage les deux parties qui le signent et en l'occurrence seul l'EPLE est astreint à une obligation de résultats. A moins de comprendre

que le Rectorat s'est déjà engagé en termes de moyens au travers de la DGH ! Ce qui signifierait que le contrat ne peut porter que sur un ou deux objectifs réalisables dans le cadre des moyens alloués, objectifs découlant du projet d'établissement. Faute d'éclaircissement, c'est comme cela que nous l'entendrons. Il nous restera à convaincre nos CA, déjà souvent réticents à l'endroit de la LOLF, de la nécessité de cette contractualisation.

Les CA justement, parlons-en ! Que sont-ils devenus ? Des tribunes pour des personnels en mal d'écoute, des chambres d'enregistrement où l'on s'ennuie poliment, un programme de figures imposées pour le chef d'établissement devant un public qui décide de tout ou presque sans jamais être responsable de rien. Comment s'engager résolument dans les grandes évolutions indispensables à notre système éducatif dans ces conditions ?

Voilà une des prochaines batailles qu'il nous faudra livrer, faire du CA un lieu où tous les acteurs de la communauté scolaire se sentent responsables et sont comptables de leur action. Le CA doit véritablement devenir un instrument de réflexion et de progrès pour l'EPLE. Il faut que le SNPDEN prenne sa part dans cette réflexion et là encore il être force de propositions.

**Bon courage à tous pour la rentrée !**



ASSEMBLEE GENERALE DE RENTREE  
**MERCREDI 26 SEPTEMBRE**  
**9H30**  
LYCEE WLERICK  
MONT DE MARSAN